Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 10

Artikel: Adieu aux régiments d'infanterie
Autor: Pittet, Olivier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347180

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Adieu aux régiments d'infanterie

De tout temps, l'infanterie suisse a été crainte et respectée. Au Moyen Age déjà, elle fit largement ses preuves lors des guerres d'indépendance. Trop pauvre, la Suisse ne put nourrir tout son monde: nombreux furent alors ceux qui partirent à l'étranger pour y vendre leur sang afin de subsister ou mourir.

Cdt C Olivier Pittet

Ce fut la glorieuse période du service étranger, de ces militaires des régiments rouges au service de France ou d'ailleurs, dont Lamartine a écrit: «Ils n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur.»

Enfin, dans l'armée que j'ai servie, les trente-deux régiments d'infanterie en ont toujours constitué l'ossature. Au premier corps d'armée, saluons au passage les régiments genevois, neuchâtelois et jurassien ayant chacun, dans le cadre de la division frontière 2, sa tradition et ses coutumes bien établies.

A la division bernoise, véritable colonne vertébrale du corps d'armée, le régiment 13, porteur des qualités des gens du Seeland, le 14, régiment de la ville de Berne, fier de l'être et sûr de lui; le 15, d'une solide origine campagnarde, avait quelque peine à défiler, mais pouvait être engagé des semaines dans la neige et le froid sans se plaindre. Avec ces trois régiments, engagés en couverture de la ville de Berne, personne n'aurait passé. De cela, je suis sûr.

On terminera par le régiment 2, appelé aussi régiment du Pays de Vaud. En 1969-70, lorsque j'étais à sa tête, certains de ses bataillons – dûment assermentés – ont assumé la garde de l'aéroport de Cointrin. A l'époque, il ne fut pas nécessaire d'implorer la présence de mille policiers allemands. Dans notre régiment, au recrutement exclusivement cantonal, les hommes connaissaient leurs chefs et ceux-ci connaissaient la troupe. On parlait, ou plutôt l'on causait, le même langage. Il n'était pas toujours distingué, mais efficace. En bref, «on savait d'où l'on sortait».

Ne croyez pas que j'éprouve du ressentiment pour les auteurs de cette mesure de dissolution, tout au plus de la compassion, ce qui me permettra de terminer par une parole biblique: «Pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.»

Ceci est aussi mon adieu à l'infanterie que j'ai tant aimée, comme à la *RMS* qui a bien voulu une dernière fois m'accueillir.

O. P.